



Rapport d'activités 2015-2016

Table des matières

Mot du président.....	p.2
Mot de la présidente de la commission Santé	p.3
Mot du président de la commission Social	p.3
Mot du président a.i. de la commission CIE.....	p.4
Composition du comité et présidences des commissions	p.5
Membres de l'OrTra.....	p.6
Nos formations	p.7-8
Salon interjurassien de la formation à Delémont.....	p.9
Championnats suisses des métiers ASSC - SwissSkills	p.10
Soirées d'information	p.11
Annexe : comptes 2015.....	p.12

Mot du président

L'année sous revue 2015 – 2016 a vu la nouvelle directrice, Madame Céline Jolidon, prendre les rênes du secrétariat général. Tout se passe bien.

A la lecture du présent rapport, la lectrice et le lecteur constateront que l'activité de l'OrTra jurassienne santé-social est variée même si les cours interentreprises (CIE) constituent le corps de sa mission. A la satisfaction de la coordinatrice, Madame Françoise Choffat, la qualité des CIE, de leur organisation à leur dispensation, s'améliore constamment après trois ans de pratique.

Les membres des commissions « santé », « social » et des CIE, étudient les dossiers qui leur sont soumis et donnent leur avis à leur sujet. Ces avis d'expert-e-s sont précieux pour le comité qui a la charge stratégique de l'association. Les membres du comité épaulent le secrétariat général en cas de besoin par des conseils, des soutiens et accompagnements lors des réunions avec les partenaires.

Les comptes de l'association se sont redressés, au cours des deux dernières années, à la satisfaction des responsables de l'OrTra.

Je remercie les membres de l'OrTra jurassienne santé-social qui manifestent concrètement leur soutien à ses instances dirigeantes dans la conduite des activités de formation qui lui incombent. Ils représentent la quasi-totalité des entreprises et institutions du tissu des domaines social et de santé de la République et Canton du Jura, ce qui donne une force et une légitimité à l'association et à ses actions.

Je dis ma gratitude à nos partenaires privilégiés que sont les écoles et les services de l'État. Nous travaillons à ce qu'elles soient empreintes de volonté de collaborations, dans le respect des compétences de chacun et des accords passés, dans le but de les améliorer sans cesse.

Je remercie les trois Ministres avec lesquelles l'OrTra jurassienne santé-social est en relation, soit le chef du Département de la formation, de la culture et des sports, le chef du Département de l'économie et de la santé et la cheffe du Département de l'intérieur, et leurs services administratifs respectifs.

Ma reconnaissance va également aux formatrices et formateurs des CIE, aux membres du comité et des commissions ainsi qu'au personnel du secrétariat général.

Que chacune et chacun trouve ici l'expression de ma satisfaction dans le mandat que j'accomplis en faveur de la formation professionnelle qui incombe à l'OrTra jurassienne santé-social.

Gabriel Nusbaumer, Président de l'OrTra jurassienne santé-social

Mot de la présidente de la commission Santé

La commission « Santé » s'est réunie les 1^{er} octobre 2015 et 10 mai 2016. Parmi les points à l'ordre du jour, figuraient, entre autres, la révision de l'Ordonnance de formation ASSC, l'étude de la possibilité d'offrir des places de stage dans des institutions autres que l'institution formatrice ainsi que les difficultés rencontrées par les formatrices et formateurs en entreprise (FEE) dans l'encadrement des apprenti-e-s ASSC.

La révision de l'ordonnance est terminée et les apprenti-e-s qui débiteront leur formation (3 ans de formation) en été 2017 seront sous le régime de la nouvelle ordonnance qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Les apprenti-e-s qui termineront leur formation avant 2020 resteront, quant à eux, sous le régime de l'ordonnance actuelle.

Selon le souhait de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile, une étude portant sur la possibilité d'organiser des rocadés de stages pour les apprenti-e-s ASSC est en cours avec la collaboration de l'Hôpital du Jura. Un test pourrait être fait entre un-e apprenti-e ASSC de la FAS et un-e apprenti-e ASSC de l'H-Ju (Home La Promenade) en leur offrant la possibilité d'effectuer un stage dans l'institution autre que celle qui les forme. Si le test s'avère positif, il pourrait déboucher sur une organisation ponctuelle de tels stages qui pourraient être organisés également avec les autres institutions.

Afin d'apporter une réponse aux FEE qui rencontrent des difficultés quant à l'encadrement des apprenti-e-s ASSC, un cours de formation continue nommé « 6^{ème} jour » est offert par l'OrTra jurassienne santé-social, ceci afin de compléter le cours obligatoire de 5 jours organisé par le SFO mais qui est ouvert à toutes professions confondues. Ce 6^{ème} jour de cours aborde uniquement les spécificités de l'encadrement des apprenti-e-s ASSC par les FEE.

Bénédicte Tisserand, présidente de la commission Santé

Mot du président de la commission Social

La commission social a activé cette année 2 dossiers:

- celui des veilleurs et veilleuses travaillant dans les institutions sociales jurassiennes ;
- celui de l'évolution des besoins en matière sociale.

S'agissant de la problématique des veilleurs et des veilleuses, les OrTra romandes ont été contactées pour connaître leur situation. Dans les institutions romandes, les veilleurs et veilleuses sont en général des professionnel-le-s de la santé qui de plus ne sont pas exclusivement affecté-e-s à cette tâche. Dans le Jura, en revanche la plupart des personnes chargées de cette mission ne font que cela et n'ont semble-t-il pas toujours une formation suffisante pour assumer la tâche en toutes circonstances. Une grille des connaissances et des compétences nécessaires pour les veilleurs et veilleuses a donc été établie par la commission. Le document a été envoyé aux membres de l'OrTra en les invitant à évaluer leur situation et à indiquer à l'OrTra si des formations devaient être organisées pour les personnels concernés.

L'étude de l'évolution des besoins en matière sociale a été, dès le début, une des préoccupation majeure de la commission social. Dans le domaine de la santé, une telle étude prospective a pu être réalisée grâce à des financements ad hoc. Jusqu'à ce jour, les financements publics ont toutefois manqué pour entreprendre une même démarche dans le domaine social. L'amélioration des capacités d'autofinancement (partiel) de l'OrTra jurassienne permet d'entrevoir, dès l'année 2017, le lancement de cette recherche dont la réalisation sera confiée à M. Jean-Marc Fonjallaz, auteur de l'étude sur la santé.

Jean-Claude Crevoisier, président de la commission Social

Mot du président ad intérim de la commission CIE

La commission est chargée de la surveillance des cours interentreprises, tant ceux organisés par l'OrTra jurassienne santé-social que ceux qui relèvent de l'école des métiers de la santé et du social (EMS2), conformément au règlement qui régit son activité.

Elle est toujours à la recherche d'une présidente ou d'un président. Durant cette vacance, c'est le président de l'OrTra qui en assume la présidence de manière intérimaire.

Lors de ses réunions, elle est à chaque fois renseignée sur l'état des CIE donnés sous l'égide de l'OrTra.

La commission s'est préoccupée de l'application du protocole d'accord, signé en septembre 2014, entre le Département de la santé et le Département de la formation et l'OrTra. Ce protocole prévoit que, durant une période transitoire dont l'échéance a été fixée à fin juillet 2017 au plus tard, l'organisation des CIE incombe à l'OrTra pour les formations duales ASA et ASSC et à l'EMS2 pour les formations alternance ASE et ASSC. Au cours de sa réunion du 15 avril 2016, la commission a confirmé son préavis qui veut que tous les CIE, ceux donnés dans le cadre de l'EMS2 et ceux prodigués par l'OrTra, soit confiée à l'OrTra dès la rentrée scolaire 2017.

Deux règlements concernant les cours interentreprises ont été adoptés, l'une concerne les ASSC, l'autre les ASA. Le but de ces règlements est de définir les conditions de participation aux cours, le programme, la discipline à respecter et la tenue exigée des apprenti-e-s.

Enfin, un contrat de mandat, signé par le CEJEF et l'OrTra en septembre 2014, règle la thématique de la surveillance des CIE organisés et dispensés par l'EMS2. L'OrTra a en effet donné mandat à l'école des métiers de la santé et du social de dispenser les CIE des apprenti-e-s en alternance jusqu'à l'échéance de fin juillet 2017.

Gabriel Nusbaumer, président a.i de la commission CIE

Composition du comité

PRÉSIDENTE

M. Gabriel Nusbaumer

MEMBRES

Mme Bénédicte Tisserand, vice-présidente et présidente de la commission Santé

M. Jean-Claude Crevoisier, vice-président et président de la commission Social

Mme Laurence Robatto, membre, représentante de l'association suisse des infirmières (ASI) section Jura

Mme Anne-Marie Rottet, membre, représentante de l'association interjurassienne des ASSC

Mme Nicole Ventura-Montavon, membre, représentante de la Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile

M. Jean-Michel Hofmann, membre, représentant de l'AJIPA

Mme Patrizia Molo, membre, représentante domaine Social

Présidences des commissions

Mme Bénédicte Tisserand, présidente de la commission Santé

M. Jean-Claude Crevoisier, président de la commission Social

M. Gabriel Nusbaumer, président a.i. de la commission CIE

Membres de l'OrTra jurassienne santé-social

SANTE

- Association interjurassienne des assistants en soins et santé communautaire (ASSC)
- Association professionnelle des infirmières section NE/JU
- Clinique Le Noirmont - centre de réadaptation
- Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile (FAS) - Delémont
- Hôpital du Jura
- La Valse du Temps - Centre de jour pour personnes présentant des troubles de la mémoire - Cornol

SOCIAL - *Enfants*

- Accueil familial de jour - District de Porrentruy - Porrentruy
- Arc-en-Ciel - Crèche-garderie Courrendlin
- Arc-en-Ciel - Espace de vie enfantine - Saignelégier
- Aux Mil'Pattes - Crèche et UAPE - Courtemaîche
- CAP'E - Courgenay
- Croque-Pomme - Crèche - Les Bois
- Croqu'lune - Crèche - Vicques
- UAPE La Récré - Develier
- Le P'tit Monde - Crèche et UAPE - Bonfol
- Les Doudoubs - Crèche - St-Ursanne
- Les Colverts - Crèche et UAPE - Le Noirmont
- Les Patachous - Crèche et UAPE - Bassecourt
- Les P'tits Malins - Crèche - Les Breuleux
- Les Pitchounes - Crèche - Chevenez
- Les P'tits Musclés - Crèche - Alle
- Maison de l'enfance - Courroux
- Maison de l'enfance - Delémont
- Maison de l'enfance - Courtételle
- Maison de l'enfance - Porrentruy
- Tom Pouce - Boncourt

SOCIAL - *Personnes âgées*

- Fondation Gérard Burrus - Les Chevières - Boncourt
- Foyer Clair-Logis - Delémont
- Foyer Les Planchettes - Porrentruy
- Foyer pour personnes âgées - St-Ursanne
- Home Le Genevrier - Courgenay
- Résidence Claire-Fontaine - Bassecourt
- Résidence La Courtine - Lajoux
- Résidence Les Cerisiers -Charmoille
- Résidence La Jardinerie - Delémont
- Résidence La Promenade - Delémont
- Résidence Les Pins - Vicques

SOCIAL - *Personnes handicapées*

- Centre Rencontre - Centre pour personne traumatisées cérébrales - Courfaivre
- Fondation Les Castors
- Fondation Pérène - Centre de pédagogie et d'éducation spécialisées
- Fondation St-Germain - Centre d'accueil pour jeunes gens - Delémont
- Pinos - Association de petites institutions du nord-ouest de la Suisse
- Residence Décours - Unité d'accueil psycho-éducative - Chevenez

SOCIAL - *Insertion*

- Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM)
- Caritas-Jura

SANTE/SOCIAL

- Association professionnelle des services publics VPOD/SSP
- Syndicat SYNA - Section Jura

Nos formations

Les cours interentreprises sont, avec l'entreprise formatrice (lieu de stage) et l'école professionnelle, un des lieux d'apprentissage des professions. Ils complètent la pratique professionnelle et la formation scolaire en permettant à chacun-e de se poser des questions sur ses propres expériences et de traiter les thèmes interdisciplinaires. Ils sont également l'occasion de rencontrer d'autres apprenti-e-s et de pouvoir échanger sur leurs expériences respectives.

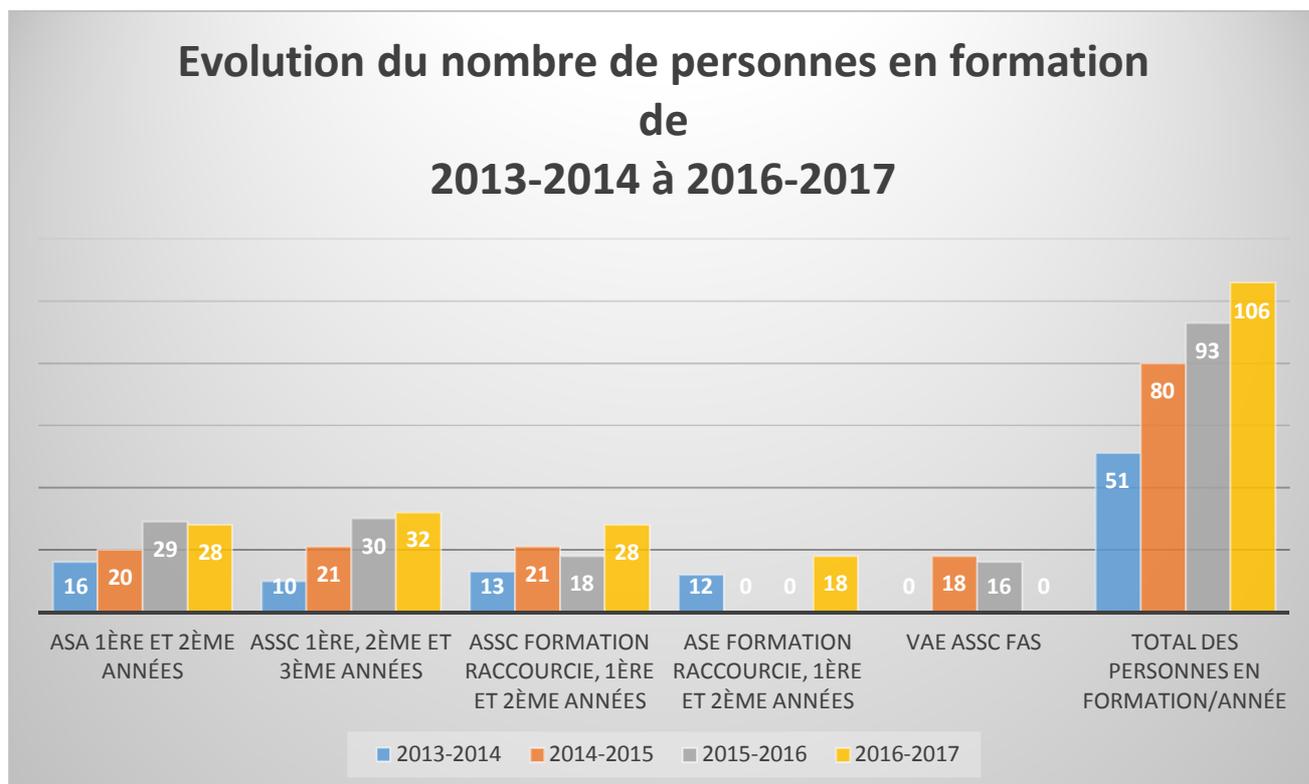
Ces cours sont obligatoires et font partie de la formation professionnelle initiale dans chaque voie de formation.

L'OrTra jurassienne santé-social dispense les cours interentreprises des formations suivantes :

- Assistante et assistant en soins et santé communautaire (CFC) – *dual / formation raccourcie / VAE*
- Assistante socio-éducative et assistant socio-éducatif (CFC) – *formation raccourcie*
- Aide en soins et accompagnement (AFP) – *dual*

En 2015, les cours ont été dispensés par 50 formatrices et formateurs qui ont toutes et tous une activités professionnelle dans la compétence enseignée. Ceci permet d'assurer qu'ils et elles transmettent les gestes et les méthodes de travail actuels.

Quelques chiffres concernant les cours interentreprises (CIE) :



L'Ortra jurassienne santé-social ayant développé ses compétences depuis la création de son secrétariat général en 2013, une offre de cours de formation continue est désormais proposée. Ces cours sont organisés en fonction des besoins et de la demande et répondent à l'une des missions principales de l'Association.

Pour l'année 2016-2017, les cours suivants sont organisés :

Date	Thème
15 novembre 2016	Cours pour formateurs et formatrices en entreprise des apprenti-e-s ASSC et ASA
25 novembre 2016	Cours pour formateurs et formatrices en entreprise des apprenti-e-s ASE
8 février 2017	Pose de sonde urétrale
14 juin 2017	Cours pour formateurs et formatrices en entreprise des apprenti-e-s ASSC de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile

L'une des missions de l'OrTra est également la participation au développement des formations sur les plans cantonal et national en tenant compte des besoins du terrain.

En 2015, les ortras cantonales ont été consultées sur les trois sujets suivants aux enjeux importants :

- La révision de l'Ordonnance de formation ASSC
- La révision de l'Ordonnance de formation ASE
- La consultation pour modifier la structure de SAVOIRSOCIAL, afin que les OrTra puissent en devenir membre et aient ainsi un droit de vote lors des assemblée générales

L'OrTra jurassienne santé-social a ainsi eu l'opportunité de relayer son opinion ainsi que les besoins des institutions socio-sanitaires jurassiennes sur le plan national. Nous tenons à remercier ici les membres des commissions et du comité sans qui nous ne pourrions nous prononcer de manière aussi complète.

Salon interjurassien de la formation professionnelle

Le Salon interjurassien de la formation professionnelle s'est déroulé du 13 au 17 avril 2016 à la Halle des Expositions de Delémont. Environ 15'000 personnes ont parcouru les divers stands où plus de 150 professions étaient présentées. Notre stand a rencontré un franc succès et beaucoup de visiteurs ont pu tester nos animations. Une fois de plus l'OrTra jurassienne santé-social et l'Ortra bernoise francophone santé-social ont collaboré et tenu un stand commun.

Les animations suivantes étaient proposées par un-e apprenti-e et un-e formateur-trice :

- prise de tension artérielle
- désinfection des mains
- accompagnement d'une personne mal voyante (utilisation d'un simulateur de vieillesse)
- change d'un bébé

Les intervenant-e-s présent-e-s sur notre stand se sont investi-e-s et ont joué leur rôle avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme. Nous pouvons une fois de plus les en féliciter et les remercier de leur précieuse collaboration.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous lors de la prochaine édition du Salon qui aura lieu à Moutier en 2018.



Championnats suisses des métiers ASSC - SwissSkills

L'Organisation faîtière du monde du travail en santé OdASanté a organisé la deuxième édition des Championnats suisses des métiers pour les assistant-e-s en soins et santé communautaires ASSC qui se sont déroulés du 1^{er} au 4 septembre 2016 à St-Gall. Les deux candidates jurassiennes n'ont pas démerité.

19 assistantes en soins et santé communautaires (ASSC) provenant d'une dizaine de cantons se sont distinguées lors de cette compétition. Les deux jurassiennes Anaïs Beutler, de Delémont, et Camille Scheurer, de Bressaucourt, étaient les seules représentantes de la Suisse francophone et ont passé les épreuves avec beaucoup de professionnalisme. Une fois de plus, elles ont su montrer avec dynamisme combien leur profession était passionnante et combien le contact humain pouvait être enrichissant.

Durant le concours, les candidates ont fait la démonstration de leurs compétences lors d'une séquence fictive jouée par des figurant-e-s. L'évaluation portait sur l'ensemble du processus de prise en charge, qui se compose de plusieurs situations de soins. Le jury a dû déterminer si les candidates étaient en mesure de gérer ce processus selon les protocoles définis par la profession. Il a observé les aptitudes des candidates, mais aussi des qualités telles que la capacité de communication, l'empathie et le sens de l'organisation. Les critères appliqués étaient analogues à ceux qui déterminaient la procédure de qualification.

L'Ortra jurassienne santé-social félicite une fois de plus Anaïs et Camille pour leur participation à ces championnats et leur souhaite le meilleur pour leur avenir tant personnel que professionnel.



Séance du 15 septembre 2015 réunissant les partenaires de l'OrTra – suites données

1. CIE spécifiques

- L'OrTra a été interpellée sur le fait qu'il n'existe pas de CIE spécifiques pour les ASSC travaillant en maternité à l'Hôpital du Jura (H-JU). Le secrétariat général a fait les démarches pour trouver un centre de formation qui pourrait donner ces cours, sans succès. Finalement, l'Hôpital du Jura s'est renseigné auprès de l'Hôpital de Bienne qui organise de tels cours. Les apprenti-e-s de l'H-JU pourront se rendre à Bienne pour suivre ces cours.

2. CIE en bloc au début de la formation ASSC

- La question s'est également posée, lors de la séance du 15 septembre 2015, de savoir s'il serait préférable d'organiser des cours blocs pour les CIE de la formation ASSC. La commission CIE a décidé, lors de sa séance du 18 novembre 2015, de ne pas accéder à cette demande et de continuer à organiser les CIE à raison d'un jour par semaine. En effet, idéalement, les cours interentreprises doivent être organisés à la suite des cours théoriques portant sur les connaissances professionnelles et de ce fait, l'organisation de cours blocs (semaine entière en cours, soit certains jours en cours théoriques et le solde en cours pratiques) paraît difficile pour des raisons pédagogiques

3. Appel de M. Vincent Joliat du SFO

- Le SFO était à la recherche de conseiller-ère-s pédagogiques. L'appel lancé lors de la séance du 15 septembre 2015 a été entendu et plusieurs personnes ont pris contact avec le SFO pour remplir cette fonction

4. RéaJura Cœur

- Suite à une discussion informelle avec M. Christophe Bélet, formateur, il ressort qu'un contact avec RéaJura Cœur, en particulier concernant la formation continue des ASSC et autres personnels à la réanimation cardio-pulmonaire (renouvellement de l'accréditation), devrait être mis sur pied après réflexion au sein de la commission CIE. Un cours de formation continue a été proposé par l'OrTra mais n'a pas eu assez d'inscription pour y donner suite. Cette offre sera réétudiée ultérieurement et cette réflexion a mené à l'organisation d'autres cours de formation continue qui seront organisés par l'OrTra en 2016 et 2017.

5. Correction du cahier didactique ASSC

- Mme Mina Vogel, infirmière à la Ligue pulmonaire jurassienne nous a communiqué que des erreurs figuraient dans le cahier didactique de la formation ASSC. L'OrTra a relayé cette information à qui de droit et le cahier a été corrigé en conséquence.

Soirées d'information aux élèves de 10^e année Harnos

Sur invitation du Centre d'orientation scolaire et professionnelle et psychologie scolaire (COS), l'OrTra a présenté les métiers de la santé aux élèves de 10^e année Harnos ainsi qu'à leurs parents durant 6 soirées organisées dans les diverses écoles secondaires du Jura. C'est une bonne opportunité de pouvoir échanger avec les éventuel-le-s professionnel-le-s de demain et de pouvoir répondre à leurs interrogations.

OrTra jurassienne santé social

Rue de la Molière 13

2800 Delémont

BOUCLEMENT DES COMPTES AU 30.06.2016

Boucllement des comptes au 30.06.2016

BILAN

ACTIFS	30.06.2016 (12 mois)	30.06.2015 (18 mois)	31.12.2013 (12 mois)
Caisse	396.00	357.50	67.60
BCJ N° 42 5.587.919.70	156'984.70	117'698.95	8'039.84
Débiteurs	400.00	2'200.00	8'570.00
Actifs transitoires	22'228.80	30'482.05	26'182.90
Actifs circulants	180'009.50	150'738.50	42'860.34
Mobilier et installations	3'000.00	4'700.00	3'695.20
Equipement et informatique	3'000.00	1.00	2'586.40
Actifs immobilisés	6'000.00	4'701.00	6'281.60
TOTAL DES ACTIFS	186'009.50	155'439.50	49'141.94

PASSIFS

Créanciers	966.45	292.60	3'031.50
Passifs transitoires	47'908.00	79'694.00	55'768.10
Fonds étrangers	48'874.45	79'986.60	58'799.60
Capital	50'452.90	-34'657.66	-17'964.81
Réserve actions promotions des métiers	25'000.00	25'000.00	25'000.00
Réserve fonds social	46'000.00	0.00	0.00
Bénéfice / - perte de l'exercice	15'682.15	85'110.56	-16'692.85
Fonds propres	137'135.05	75'452.90	-9'657.66
TOTAL DES PASSIFS	186'009.50	155'439.50	49'141.94

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2013
	(12 mois)	(18 mois)	(12 mois)
Cotisations membres	30'350.00	45'050.00	7'200.00
Chiffre d'affaires CIE	155'046.65	215'953.50	52'192.50
Subventions cantonales CIE	38'880.00	81'895.00	37'305.00
Fonds social (Savoir social)	6'809.50	71'813.40	0.00
Rétrocession Divssa - Cejef	40'000.00	50'000.00	0.00
Promotion et valorisation	15'000.00	5'000.00	0.00
Prestations et services tiers	0.00	10'000.00	0.00
Autres recettes	2'000.00	8'775.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS	288'086.15	488'486.90	96'697.50
CHARGES			
Charges CIE	-2'340.20	-27'457.85	-12'093.75
Locations salles CIE	-12'175.00	-11'850.00	-6'090.00
Charges promotion et valorisation	-3'642.60	-457.00	0.00
Charges formation et formation continue	-18'157.80	-39'764.85	-18'183.75
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION 1	269'928.35	448'722.05	78'513.75
Charges personnel interne	-144'006.25	-187'305.20	-116'709.10
Charges formateurs	-56'851.10	-104'223.25	-30'862.00
Charges comités et commissions	-20'684.80	-24'023.65	-4'300.00
Charges personnel et comité	-221'542.15	-315'552.10	-151'871.10
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION 2	48'386.20	133'169.95	-73'357.35
Loyer	-8'175.00	-12'250.00	-6'000.00
Frais des locaux	-1'627.60	-972.90	-3'065.85
Assurances commerciales et taxes	-954.20	-857.20	-414.60
Matériel de bureau	-5'448.70	-9'013.63	-2'913.55
Frais comptables et juridiques	-2'808.00	-14'828.80	-2'827.60
Téléphones, fax, internet, frais port	-2'164.85	-1'737.30	-1'654.80
Frais déplacements et représentation	0.00	-784.75	-1'272.00
Publicité, informations et relations publiques	-10'065.20	-5'507.55	-389.25
Cotisations	-1'947.00	-1'626.75	-744.45
Autres charges d'exploitation	0.00	-827.40	-2'110.50
Autres charges d'exploitation	-33'190.55	-48'406.28	-21'392.60
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	15'195.65	84'763.67	-94'749.95
Amortissement mobilier et installations	-1'700.00	-1'483.20	-923.80
Amortissement équipement et informatique	-3'324.40	-2'585.40	-2'586.40
Amortissements	-5'024.40	-4'068.60	-3'510.20
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	10'171.25	80'695.07	-98'260.15
Produits financiers	50.05	24.80	220.55
Charges financières	-9.15	-211.81	0.00
Produits et charges financiers	40.90	-187.01	220.55
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBT)	10'212.15	80'508.06	-98'039.60
Produits exceptionnels	5'470.00	18'496.50	87'310.00
Charges exceptionnelles	0.00	-13'894.00	-5'963.25
Produits et charges exceptionnels	5'470.00	4'602.50	81'346.75
RESULTAT DE L'EXERCICE	15'682.15	85'110.56	-16'692.85